

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret N°2019-1491 du 27 novembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE :

Nom de la société		Adresse postale	
		Code postal	
		Ville	
Téléphone		Email	
SIREN/SIRET		Contact de l'entreprise	
Votre masse salariale 2020	_____ €	Nom	
*0.68 %	_____ €	Prénom	
Solde 13% Ecole 2021	_____ €	Fonction	
Subvention en matériel déductible	_____ €		
Bonus Alternant déductible	_____ €		

Montant de votre versement	_____ €	Code UAI de l'école
Au profit de l'école	Lycée Professionnel Les GRIPPEAUX	0790090U

Mode de règlement			
<input type="checkbox"/>	VIREMENT	IBAN	BIC
<i>Mentionner « TA » et votre N° de Siret en libellé de virement</i>			

Mode de règlement			
<input type="checkbox"/>	CHEQUE	N°	BANQUE
<i>A l'ordre de : Lycée professionnel Les GRIPPEAUX</i>			